



RÉUNION  
COMMISSION  
DE QUARTIER

# GRESILLES

Compte rendu du : 26/06 /2019

## I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

### II. BUDGETS PARTICIPATIFS

Projets 2017/2018- point d'étape

### III. VIE DE QUARTIER

MJC Dijon Grésilles - actualités

Grésilles en Fête 2019

Implantation d'Art Danse

Implantation d'arceaux vélos et d'assises - consultation des habitants sur des sites d'implantation

### IV. INFORMATIONS DIVERSES

Charte qualité de l'air de Dijon métropole « Mon air, ma santé »

Bibliothèque municipale – modification des horaires à compter du 01/09/2019

Carte culture – prolongation du dispositif pour un an

Dijon Vu par - du 22 juin au 15 septembre au Salon Apollon

Kultur'Mix - 9<sup>ème</sup> édition les 6 et 7 juillet

Archives - exposition « A la découverte du vignoble dijonnais » du 7/06 au 01/07

# LISTE DES MEMBRES

<u>COLLÈGE DES HABITANTS</u>	<u>SUPPLÉANTS</u>
<b>PERSONNES RESSOURCES</b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Jean-Pierre DORIGNY <b>Présent</b></li><li>2. Mounia EL BAKKOURI <b>Absent</b></li><li>3. Farah FATAH <b>Excusée</b></li><li>4. Alain GBATE-MOTEBE <b>Présent</b></li><li>5. Samira HASSINI <b>Excusée</b></li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Nouredine EL MOUSSAOUI <b>Absent</b></li><li>2. Jean-Marc DAUCOURT <b>Présent</b></li></ol>
<b>HABITANTS</b> <ol style="list-style-type: none"><li>6. Mustapha AKPINAR <b>Absent</b></li><li>7. Mohamed BELMADANI <b>Absent</b></li><li>8. Fabrice BRUSSON <b>Présent</b></li><li>9. Marie-Odile CHOLLET <b>Présente</b></li><li>10. Linda DIALLO <b>Présente</b></li><li>11. Jean-François DOIDY <b>Absent</b></li><li>12. Khalid DRISSI EL BOUZAIIDI <b>Absent</b></li><li>13. Philippe FARNY <b>Présent</b></li><li>14. Nathalie GAUTHIER <b>Absente</b></li><li>15. Samira HILALI <b>Excusée</b></li><li>16. Jacqueline KESSAÏSSIA <b>Absente</b></li><li>17. Samia LEBLANC <b>Présente</b></li><li>18. Guy-Daniel LIGAN (Coprésident habitant titulaire) <b>Présent</b></li><li>19. Catherine MAINSEL <b>Présente</b></li><li>20. Sébastien MARCATI (Coprésident habitant suppléant) <b>Excusé</b></li><li>21. Joëlle MEZAGEUR <b>Présente</b></li><li>22. Catherine PARET <b>Excusée</b></li><li>23. Josiane RACLE <b>Présente</b></li><li>24. Adrienne RASSAT <b>Absente</b></li><li>25. Jean-Thierry ZAMBA <b>Excusé</b></li><li>26. Lakhdar ZELBOUNI <b>Excusé</b></li><li>27. Clément THIEBAUT <b>Absent</b></li><li>28. Emmanuel JASPART <b>Présent</b></li><li>29. Jean-Eudes MARTIN-GARRAUT <b>Absent</b></li><li>30. Abdelhak JAOUÏ <b>Présent</b></li></ol>	<b><u>COLLÈGE DES ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES</u></b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Voir Ensemble <b>Excusé</b></li><li>2. Grésilles Nouveau Souffle <b>Excusé</b></li><li>3. ADIE <b>Absent</b></li><li>4. FNATH <b>Présent</b></li><li>5. PEP 21 <b>Excusé</b></li><li>6. MJC Dijon Grésilles <b>Présent</b></li></ol> <b><u>COLLÈGE DES ÉLUS</u></b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Hamid EL HASSOUNI (Coprésident élu titulaire) <b>Présent</b></li><li>2. Nuray AKPINAR-ISTIQAM (Coprésidente élue suppléante) <b>Présente</b></li><li>3. Catherine HERVIEU <b>Présente</b></li><li>4. Jean-Yves PIAN <b>Excusé</b></li><li>5. Bernard BONORON <b>Absent</b></li></ol> <b><u>COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES</u></b> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Salima BENOURETH <b>Absente</b></li><li>2. Hicham GAADI <b>Absent</b></li><li>3. Jérôme GAILLARD <b>Absent</b></li><li>4. Laure JOLY <b>Absente</b></li><li>5. Thierry SOREAU <b>Absent</b></li></ol>

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

Hamid EL HASSOUNI, Coprésident élu de la commission de quartier remercie les personnes présentes ainsi que la Coursive qui accueille, dans ses locaux, la commission de quartier. Il laisse la parole à Randy VIRON qui présente l'activité de la Coursive qui s'est nouvellement installée, place Galilée, dans des locaux où la centralité prend tout son sens. Outre l'hébergement de Zutique Productions, la Coursive a pour vocation de structurer la filière culturelle et créative de Dijon et de la Région. Elle apporte un soutien et une aide aux entrepreneurs de la filière. Un programme de soutien aux entrepreneurs du quartier sera également proposé, dès la rentrée, avec notamment des espaces de co-working, dotés de bureaux, de connexions Internet et des ateliers de formation seront proposés. La création de lien, dans l'optique de dynamiser les transversalités est également un des objectifs de la Coursive. Randy VIRON propose une visite des locaux, en fin de commission, pour les personnes intéressées. Hamid EL HASSOUNI remercie la fidélité de la Coursive, dans le quartier des Grésilles mais aussi leur implication dans la participation des habitants.

Hamid EL HASSOUNI procède ensuite à l'appel des membres.

## **I. TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS**

Hamid EL HASSOUNI précise que les réponses aux questions posées en séance seront apportées par mail ou par courrier.

Catherine MAINSEL intervient au nom d'un habitant de Varois qui se rend Caserne Vaillant, en vélo. Cette personne ne comprend pas pourquoi il y a un changement de piste cyclable au niveau de l'Auditorium. De plus, la même piste cyclable est régulièrement gênée par des véhicules en stationnement, notamment au niveau de la boulangerie Tournier. Des messages ont été apposés sur les pare-brises mais sans succès.

Hamid EL HASSOUNI, qui est un adepte du vélo au quotidien et fréquente cette piste plusieurs fois par jour, rappelle que, malgré quelques difficultés, Dijon reste bien classée au plan national quant aux infrastructures cyclables. Il reconnaît qu'il y existe parfois des zones de rupture dans la continuité de certaines pistes cyclables, qui néanmoins doivent répondre à une cause bien précise. Il informe de la mise en œuvre prochaine d'un schéma de cohérence de développement des pistes cyclables à l'échelon de la Ville. Le problème des stationnements anarchiques devant les commerces de proximité est bien identifié. Un panneau d'interdiction de stationner sera implanté et la Police municipale sera sollicitée à des fins de verbalisation.

Catherine MAINSEL ajoute que dans certaines villes, les pistes cyclables sont matérialisées d'une couleur différente. Elle souhaite savoir s'il serait envisageable de le faire pour Dijon.

En préambule, Catherine HERVIEU rappelle que la qualité de l'air est mauvaise en raison, notamment, de la canicule qui potentialise l'ozone qui est un polluant secondaire lié aux émissions du trafic automobile. Il est donc primordial de privilégier les modes de déplacements doux. La matérialisation des pistes cyclables en couleur ne présente pas que des avantages puisque la peinture s'estompe avec le temps. Finalement, les pratiques permettent davantage de modifier les comportements que les aménagements en tant que tels. Catherine HERVIEU présente, ensuite, dans les grandes lignes, le plan d'aménagement qui sera mis en œuvre en octobre 2019 avec 3 objectifs principaux :

- Faire un état des lieux des manques dans chacun des quartiers pour améliorer la fluidité des déplacements en vélo,
- Faciliter les liaisons inter-quartiers,
- Travailler sur les coupures urbaines (franchissement de places, de boulevards, de roades).

Catherine MAINSEL ajoute que des habitants qui vivent proche de la place Galilée ont du mal à faire face aux frais inhérents à l'effaçage des tags (de l'ordre de 300 euros). Cet immeuble n'appartient pas au parc des bailleurs sociaux mais relève du secteur privé.

Hamid EL HASSOUNI est informé de la situation. Il rappelle que les tags sont enlevés systématiquement dès lors que les bâtiments sont propriétés de la ville de Dijon. Dans le cas présent, la municipalité cherche une solution avec le propriétaire car la Ville n'a pas vocation à intervenir sur le domaine privé.

Selon Pierre-Loup VASSEUR, spécialiste des arts urbains pour Zutique Productions, il pourrait être préférable d'appréhender différemment la gestion de ces tags. En effet, le mur qui est repeint constitue potentiellement une nouvelle surface pouvant être, de nouveau, la cible de tags. Il pourrait être envisagé que ces espaces, visibles depuis l'espace public, soient investis dans une démarche artistique construite, qui contribuerait, de surcroît, à façonner un parcours de tourisme urbain.

Hamid EL HASSOUNI propose d'intégrer la question dans un groupe de travail en lien avec les membres de la commission de quartier.

Enfin, Catherine MAINSEL signale que des végétaux masquent le feu rouge de l'avenue Champollion, à proximité de la place des Savoires. Elle précise l'avoir déjà signalé à Allo Mairie qui a répondu qu'une intervention serait effectuée.

Marie-Odile CHOLLET, souhaite se faire préciser les dates de la période de « réserve électorale ».

Catherine HERVIEU rappelle que cette période débute 6 mois avant les élections c'est à dire à compter du 1<sup>er</sup> septembre.

Hamid EL HASSOUNI rappelle que, même si cette période marque un arrêt de la tenue des commissions de quartier, elle n'empêche pas de poursuivre le travail, notamment dans le cadre des projets issus des budgets participatifs.

## **II. POINT SUR LES BUDGETS PARTICIPATIFS**

### **Projets 2017/2018 – Point d'étape**

#### **Installation de panneaux dans les parcs**

Nuray AKPINAR ISTIQUAM rappelle que plusieurs temps de travail se sont tenus avec des élèves de l'école York, Champollion et les jeunes de la MJC. Plusieurs visuels ont été réalisés et chacun à un emplacement choisi. Les enfants ont été très investis dans cette démarche. A l'exception d'un panneau qui sera fixé sur un poteau, les autres seront positionnés sur des pupitres.

Nuray AKPINAR ISTIQUAM qui représentait Monsieur le Maire au conseil d'école York souligne la satisfaction de l'équipe enseignante pour ce projet.

Ces panneaux seront installés et inaugurés en septembre.

Une habitante fait remarquer la difficulté de reconnaître les dessins sur certains panneaux.

Nuray AKPINAR ISTIQUAM indique que la taille des modèles réels est plus grande et que par conséquent es panneaux seront plus lisibles.

Hamid EL HASSOUNI précise qu'il s'agit d'une action de prévention réalisée, en partie, par des jeunes ce qui devrait garantir le respect des panneaux.

#### **Balade urbaine**

Hamid EL HASSOUNI rappelle qu'un « diagnostic en marchant » s'est déroulé le 13 mai en compagnie des membres de la commission, des services de la Ville et des riverains dans le secteur Alembert/Arsonval.

Concernant la vitesse excessive sur le boulevard des Martyrs de la Résistance, il est proposé de maintenir le régime actuel des priorités à droite voire de l'étendre à d'autres rues car ce système reste efficace pour « casser » la vitesse.

Quant à la modification du régime de stationnement alterné, même si ce système comporte des inconvénients, il reste avantageux comparé au stationnement unilatéral. Le nettoyage de la voirie d'un seul côté, la gêne occasionnée pour les riverains par le stationnement unilatéral sont deux exemples concrets. Par ailleurs, il semblerait qu'une forme d'auto-gestion par les riverains soit à l'œuvre et que cette auto-gestion fonctionne bien.

Hamid EL HASSOUNI propose que les riverains soient sollicités afin de savoir s'ils souhaitent, ou non, maintenir le système de stationnement alterné.

Une remarque est formulée concernant les voitures ventouses qui mobilisent des places de stationnement. Hamid EL HASSOUNI indique qu'il peut parfois s'agir d'un propriétaire qui part en vacances et qui n'organise pas le changement de côté de stationnement de son véhicule.

Nuray AKPINAR ISTIQUAM ajoute qu'il est recommandé d'appeler la police municipale et/ou de téléphoner à Allo Mairie.

Plusieurs habitants s'accordent à dire que la police municipale ne se déplace pas aussi facilement car la police doit prendre contact avec le propriétaire. Si ce dernier ne répond pas, la police ne peut pas intervenir.

Jean-Pierre DORIGNY fait part de son mécontentement sur la réponse qui lui a été apportée au sujet du projet relatif au monument des fusillés, déposé dans le cadre des budgets participatifs 2019. Nuray AKPINAR ISTIQUAM indique avoir transmis les éléments de réponse fournis par les services concernés.

Monsieur DORIGNY ajoute que de nombreuses difficultés liées au quartier sont restées sans réponse, ce qui est regrettable.

Hamid EL HASSOUNI rappelle à Monsieur DORIGNY que la collectivité a passé beaucoup de temps à répondre à ses nombreuses sollicitations. Néanmoins, certains sujets restent compliqués à traiter dans l'immédiateté.

Jean-Pierre DORIGNY ajoute que le square Camille Flammarion est dans un mauvais état de propreté. Hamid EL HASSOUNI a été informé, le service concerné interviendra prochainement.

Hamid EL HASSOUNI poursuit sur les sujets évoqués lors de la balade urbaine et, notamment, la création de quelques places de stationnement et croisillon sur Sainte Claire Deville.

La priorité à la sortie d'une impasse dépend principalement de la signalisation affectée à cette voie, ainsi qu'à sa nature, desserte riveraine, accès à un parking notamment. Ainsi, en l'absence de signalisation, c'est la règle de priorité à droite qui s'applique. Néanmoins pour cela, certaines conditions doivent être remplies : le revêtement doit être identique, il ne doit pas y avoir de chevauchement de trottoir, ni d'abaissement du trottoir et si cette voie est privée, elle doit être ouverte à la circulation publique conformément au Code de la route.

Bien que tous les critères soient remplis ici, un panneau de priorité à droite sera installé, rue d'Alembert sur le support « France Télécom » en amont de l'intersection.

Pour le régime de priorité à l'intersection de la rue d'Alembert et de l'impasse Henri Poinot, lorsqu'il n'y a pas de rupture de voirie, le régime de priorité à droite est de mise, y compris au croisement de la rue d'Alembert et de l'impasse Henri Poinot. Un panneau de priorité sera installé, à titre expérimental, sur un support de poteau téléphonique, situé du même côté de l'impasse Henri Poinot.

Enfin, Hamid EL HASSOUNI indique qu'un Point d'Apport Volontaire (PAV) pour le verre a été demandé par des riverains à proximité de l'avenue Poincaré. Plusieurs emplacements ont été envisagés, un seul semble convenir techniquement près de la boulangerie Tournier, proche de l'horodateur.

Ce PAV a donc été installé, à titre expérimental, pour une période de 3 mois.

### **Nettoyage citoyen**

Hamid EL HASSOUNI rappelle le nettoyage citoyen qui s'est déroulé le Mercredi 19 juin 2019 à 9h30 à l'école Champollion et dans son environnement proche. Près de 70 élèves de l'école Champollion se sont mobilisés. Les jeunes se sont bien investis et plus de 59 kg de déchets en tout genre ont été récoltés. Même si le site apparaissait relativement propre de prime abord, de nombreux déchets (notamment des mégots de cigarettes) ont été retrouvés cachés par les végétaux. Les jeunes de la MJC se sont également investis dans cette opération.

Caroline MEFFE ajoute que les jeunes de la MJC ayant constaté, avec désarroi, que le site nettoyé était de nouveau souillé ont proposé de constituer une « brigade propreté » afin de maintenir leur environnement proche dans un état satisfaisant.

Hamid EL HASSOUNI salue cette initiative proposée par des adolescents.

Un goûter a été organisé en fin de matinée afin d'échanger avec les enfants sur cette action collective.

Un reportage photo a été publié sur le site du média Info Dijon et la radio RCF a réalisé un reportage in situ.

### **Boîte à dons**

Nuray AKPINAR ISTIQUAM rappelle que les membres de la commission de quartier Grésilles ont retenu le projet d'installer une boîte à dons sur le quartier. L'idée est simple : prendre librement et gratuitement ce dont on a besoin et déposer ce dont on ne se sert plus et qui pourrait servir à quelqu'un d'autre.

Cette boîte nécessitant d'être installée dans un local abrité, il a été proposé d'en confier la gestion au Centre social.

Nuray AKPINAR ISTIQUAM rappelle que les membres de la commission et les habitants du quartier intéressés pour participer à ce projet peuvent s'adresser à Franck COUPECHOUX qui fera le lien avec le Centre social.

Nuray AKPINAR ISTIQUAM ajoute que la première boîte à dons a été installée, récemment, dans le quartier Chevreul Parc, dans l'enceinte du Centre Social Le Tempo.

### **Site de compostage pour le jardin partagé de la MJC**

Nuray AKPINAR ISTIQUAM explique que la MJC a souhaité installer un site de compostage à proximité du jardin partagé récemment créé dans l'enceinte de la structure. En effet, depuis le printemps 2018, les femmes de "Mon Quartier au Féminin" et les habitants ont semé et planté des arbres fruitiers et des légumes. A la rentrée, les jeunes de l'espace jeunes ont construit une spirale aromatique en pierre et une table familiale de pique-nique dans le cadre d'un chantier éducatif. Les référents du futur site terminent la formation.

Caroline MEFFE ajoute que la plateforme de compostage devrait être installée à la rentrée de septembre 2019. Une inauguration sera organisée et les bio-seaux seront distribués.

### **Valorisation des arbres au lac Kir (projet inter quartier)**

Un groupe de travail sera organisé à la rentrée de septembre 2019. Un appel à volontaires sera lancé et les personnes intéressées pourront se rapprocher de Franck COUPECHOUX.

### **Planter des arbres avec différents aménagements**

Un groupe de travail sera organisé à la rentrée de septembre 2019.

### III. VIE DE QUARTIER

Caroline MEFFE présente l'**actualité de la MJC DIJON GRÉSILLES**. Le programme complet est disponible à la MJC, où chacun est invité à passer, le café citoyen « Le K-wa » étant le lieu idéal pour cela.

#### Vie associative

l'Assemblée Générale de la MJC s'est tenue le 7 juin, en présence notamment de Nuray ISTIQUAM AKPINAR. Une assemblée festive et conviviale pendant laquelle les rapports réglementaires ont été présentés. L'assemblée générale s'est poursuivie autour de spectacles et d'un repas.

#### Pôle proximité - vie de quartier

- Organisation d'activités ludiques autour du braille et des jeux pour les malvoyants en collaboration avec l'association « Voir ensemble » pour
- Accueil de l'exposition Frida Lokha en lien avec l'Espace socioculturel de l'ACODEGE.
- Apprentissage à la pratique du vélo proposé aux femmes du quartier intéressés (cette activité connaît un succès). Des vélos ont été achetés et les animateurs ont été mis à contribution pour l'accompagnement.
- Organisation du bal de promo de fin d'année, le jour de la fête de la musique (beau succès avec de la mixité intergénérationnelle)
- Organisation d'un tournoi de foot en partenariat avec le DFCO, avec pour objectif de dégenrer la pratique de ce sport, accessible autant aux filles qu'aux garçons.
- Ciné plein air avec le film familial « Pierre Lapin » - à venir le mardi 9 juillet

#### Secteur jeunesse

Plusieurs séjours sont organisés à destination des jeunes.

Nuray AKPINAR ISTIQUAM, au nom du maire, adresse toutes ses félicitations à l'équipe de la MJC pour la qualité du travail entrepris dans ce lieu de vie où la diversité et la mixité trouvent leur place naturellement.

Sandrine TACH-MONESTIER présente l'**Espace socioculturel de l'ACODEGE** qui s'est installé au 29 rue Castelnau début mars. L'appartement en RDC abrite les bureaux ainsi qu'un espace d'accueil convivial.

L'Espace Socioculturel est un dispositif qui a pour finalité de favoriser et promouvoir l'inclusion sociale des adultes souffrant d'isolement, de solitude du fait de leur handicap et/ou de leurs difficultés sociales **par l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports**. Cet espace propose des activités et anime des projets au plus près du droit commun avec des personnes en situation de handicap et avec d'autres à chaque fois que cela est possible.

Les activités et les projets sont proposés en lien avec les structures socioculturelles ou culturelles (comme la MJC et le Centre social ici sur le quartier des Grésilles mais aussi avec Zutique par exemple) pour créer des liens et permettre aux personnes vulnérables de vivre avec les autres.

L'Espace Socioculturel intervient sur toute la métropole dijonnaise mais aussi ponctuellement dans des zones plus rurales.

L'espace Socioculturel qui participait déjà à Grésilles en fête, confortera sa participation grâce à sa présence dans le quartier.

Sandrine TACH-MONESTIER remercie les habitants et les structures du quartier pour l'accueil accordé. Elle ajoute que des habitants peuvent être amenés à rencontrer des adultes en situation de handicap semblant perdus et probablement à la recherche de l'espace Socioculturel. Aussi, elle propose de les guider vers le 29 rue Castelnau.

<https://espacesocioculturel.acodege.fr/>

<https://www.facebook.com/Espace.Socioculturel.Acodege>

Hamid EL HASSOUNI remercie l'espace socioculturel de l'ACODEGE pour son investissement dans le quartier.

### **Grésilles en fête**

Guy-Daniel LIGAN expose succinctement le programme de l'édition 2019 de Grésilles en fête. Il insiste sur deux points :

- la canicule a contraint à l'annulation d'une partie du programme. Afin de se tenir informé en temps réel, il invite les participants à consulter la page Facebook dédiée à cette manifestation <https://www.facebook.com/gresillesenfete/>

Hamid EL HASSOUNI précise que ces mesures d'annulation sont prises par mesure de précaution afin de préserver, notamment, la santé des plus fragiles.

- les membres de la commission avaient émis le souhait de tenir un stand d'information dédié aux activités de la commission de quartier, il demande si cette intention est toujours d'actualité.

Hamid EL HASSOUNI répond que le matériel a bien été réservé et que les membres doivent manifester leur intention de participer.

### **Implantation d'Art Danse**

Hamid EL HASSOUNI indique que l'association a été créée en 1988. L'association Art Danse est un des douze Centres de Développement Chorégraphique Nationaux sur le territoire. Les CDCN participent à la structuration du secteur chorégraphique, aux côtés des Centres Chorégraphiques Nationaux (CCN) et du Centre National de la Danse (CND).

Art Danse a pour mission d'accompagner les démarches artistiques, la structuration des compagnies émergentes, l'évolution des compagnies intermédiaires et d'assurer la transmission de la culture chorégraphique auprès d'un large public.

La Ville de Dijon a souhaité mettre le théâtre municipal des Grésilles à disposition de l'association « Art Danse », labellisée par l'Etat Centre de Développement Chorégraphique National (CDCN). Cette implantation coïncide avec un changement de direction au sein de l'association, Frédéric Seguette ayant été nommé en janvier 2019 par le Ministre de la culture.

Cet établissement installé au cœur du quartier des Grésilles contribuera à renforcer la présence de la danse sur le territoire en favorisant la rencontre entre les projets des artistes et les publics. La Ville souhaite voir se déployer une structure développant un projet innovant et exemplaire au cœur d'un quartier politique de la ville, comme avait su le faire la chorégraphe Maguy Marin à Rillieux-la-Pape pendant une décennie.

Des travaux viennent d'être réalisés pour accueillir l'équipe d'Art Danse qui s'installera dans les lieux cet été.

Un studio danse sera ensuite équipé ainsi que des espaces permettant à la fois de proposer des loges, un espace ressources aux équipes artistiques accueillies.

En mai 2019 a débuté une résidence de création immersive pour le développement d'un projet avec les populations, les associations et les structures du quartier des Grésilles.

Toujours en 2019, à l'occasion du festival, Entre cour et jardins, « Art danse » programmera des représentations du spectacle « Gala » (création à laquelle seront associés des habitants du quartier) du chorégraphe Jérôme Bel (programmé dans la cours d'honneur du festival d'Avignon en 2003) le 28 septembre prochain à l'Opéra et le 29 septembre, dans l'espace public, place Galilée, dans le quartier des Grésilles.



## **Implantation d'arceaux vélos et d'assises – Consultation des habitants sur des sites d'implantation**

### **Les arceaux à vélos**

Hamid EL HASSOUNI rappelle que l'usage du vélo s'est développé ces dernières années et force est de constater que le nombre d'arceaux n'est pas suffisant. A ce jour sur l'ensemble de la ville, 1665 arceaux sont implantés sur 254 sites. En sus des implantations réalisées au cas par cas, il est proposé de densifier de manière significative le parc d'arceaux vélos sur Dijon.

### **\*\*\*Quartier centre-ville (secteur sauvegardé)**

Une première série d'actions concernera déjà le centre-ville avec la pose de plus de 300 équipements supplémentaires (répartis sur 70 sites) en sus des 782 mobiliers existants.

#### Les implantations proposées ont pour objectif :

- de compléter le maillage existant en équipant des secteurs actuellement dépourvus (rue Monge, secteur marché, place Saint Michel)
- de répondre à des demandes particulières : citoyens, présence récurrente de cycles accrochés sur du mobilier urbain, sites fréquentés (Darcy, lycée Carnot, école Berlier)
- de renforcer le nombre d'arceaux sur des sites où le nombre est aujourd'hui insuffisant (Grangier, République, Théâtre, Cordeliers).

Les travaux de pose, sur le centre-ville, débuteraient avant l'été.

### **\*\*\*Les autres quartiers**

Sur les autres quartiers, il est proposé de poursuivre, en parallèle, la réflexion **en tenant compte de vos propositions d'implantation.**

#### Peuvent être privilégiés :

- les équipements recevant du public
- les sites fréquentés (commerces, parcs, jardins,...)

#### Aspects techniques à considérer :

- les usages de l'espace public (accessibilités, terrasse de commerce, passage des moyens de nettoyage, proximité des habitations...)
- l'insertion urbaine

#### Échéancier envisagé :

- **retour du recensement des sites pour le 15 Juillet par retour de mail au service Démocratie Locale et Coordination des Territoires**
- analyse des propositions et choix des sites par les services compétents
- pose envisagée à l'automne

### **Les assises (bancs, fauteuils,....)**

Les mobiliers de repos sont principalement installés dans les parcs et jardins de la Ville. Or, comme les habitudes de vie et les comportements évoluent, il existe une demande croissante d'implantation d'assises et bancs sur l'espace public ouvert. A l'échelle de chaque quartier, **il vous est proposé de faire des**

**propositions d'emplacements** où les personnes souhaiteraient s'asseoir pour se reposer lors de balade, lire, discuter...

Plusieurs type de mobiliers pourraient être envisagés selon l'usage :

- les fauteuils pour les sites apaisés (aires piétonnes ou trottoir suffisamment large)
- les bancs pour les squares ou les sites apaisés sur voirie
- les tabourets ou « assis-debout » pour les sites de « pause minute » ou pour les espaces restreints

Peuvent être privilégiés :

- les secteurs piétonniers les plus fréquentés dans les quartiers
- les espaces apaisés des quartiers : sites arborés...

Aspects techniques à considérer :

- les usages de l'espace public (cheminement, accessibilités, terrasse de commerce, passage des moyens de nettoyage, proximité des habitations...)
- les usages souhaités : repos ponctuel ou prolongés
- l'insertion urbaine

Il est rappelé la nécessité de faire parvenir les propositions par mail avant le 15 juillet.

Catherine MAINSEL se désolé des « cadavres » de vélos qui sont parfois retrouvés arrimés à ces arceaux.  
Hamid EL HASOUNI souligne que ce type d'incivilité n'est pas généralisé et que son ampleur est limitée.

Nuray AKPINAR-ISTIQAM ajoute que les habitants peuvent faire des propositions au-delà du quartier des Grésilles.

Marie-Odile CHOLET se dit ravie de cette consultation en particulier pour les assises.

Pierre-Loup VASSEUR salue les membres de la commission et explique qu'il doit quitter la réunion pour rejoindre la réalisation de la cinquième fresque rue Jean-Jacques Rousseau. Il s'agit d'un projet qui se cristallise sous l'appellation du M.U.R (pour Modulable, Urbain, Réactif) et qui est représenté par un support de 7 x 4 mètres situé au cœur du centre ville de Dijon, au carrefour de la rue Jean-Jacques Rousseau et de la rue d'Assas. Tous les trois mois, un artiste invité prend possession de cette surface d'exposition afin d'y réaliser une œuvre éphémère et inédite, une création réalisée en toute liberté qui est le fruit de techniques artistiques variées.

Chaque nouvelle performance artistique est mise à l'honneur lors d'un vernissage dans l'un des bars du quartier, mais également au travers d'ateliers, d'expositions autour du travail de chaque artiste et de balades urbaines à destination des scolaires.

L'inauguration de cette cinquième œuvre se déroulera le dimanche 30 juin à 17h avec, notamment, des jeunes du quartier qui préparent des crêpes.

#### **IV. INFORMATIONS DIVERSES**

##### **Charte qualité de l'air de Dijon métropole « Mon air, ma santé »**

Catherine HERVIEU rappelle que Dijon Métropole représente une référence écologique en France et est candidate au titre de capitale verte européenne 2021. Dijon métropole déploie depuis 2011 une stratégie exemplaire de lutte contre les changements climatiques. Dans le cadre de son plan climat air énergie territorial (PCAET), la collectivité lance la charte « Mon air, ma santé » à destination des citoyens afin de préserver

ensemble la qualité de l'environnement. L'occasion pour l'association Atmo Bourgogne-Franche-Comté de dévoiler l'application air santé « Air To Go ».

### **Un nouvel outil interactif pour comprendre « Mon air, ma santé »**

Élaborée par Dijon métropole, en collaboration avec les services de la ville et l'association Atmo Bourgogne-Franche-Comté, la charte « Mon air, ma santé » a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux pratiques maintenant une bonne qualité de l'air. Publiée dans un premier temps sur le site internet de Dijon métropole, cette charte a la particularité de se présenter comme une plate-forme interactive pour l'internaute. En sélectionnant des zones spécifiques, celui-ci pourra avoir des informations plus détaillées sur la qualité de l'air intérieur ou extérieur et sur les perturbateurs endocriniens. La charte propose aussi des conseils et des liens vers d'autres sites pour se documenter. Cet outil pédagogique sera décliné par la suite dans les 23 communes de la métropole après avoir été adapté à chacune d'elles.

### **Une application smartphone dédiée « Air To Go »**

Disponible gratuitement sur les plateformes Android et Apple, l'application « Air To Go » permet, grâce aux données de prévision quotidienne de l'observatoire Atmo Bourgogne-Franche-Comté, de connaître la qualité de l'air en tout point de son trajet à pied ou à vélo sur le territoire de la métropole et ainsi mieux le préparer au regard de son exposition à la pollution.

### **La station de surveillance « Trémouille » : des mesures représentatives de l'air respiré dans la métropole**

Depuis près de 15 ans, la station située au 27 boulevard de la Trémouille mesure la qualité de l'air à Dijon. Cette installation, intégrée au dispositif comprenant 4 stations de surveillance des polluants de l'air et un capteur pollinique, est représentative de l'air respiré par une majorité d'habitants de Dijon métropole. Dans son collimateur : les particules fines, dites « PM10 », issues notamment des phénomènes de combustion (chauffage résidentiel, trafic routier, industrie...) et les oxydes d'azote, polluants traceurs du trafic automobile, entre autres.

En 2019, la station « Trémouille » a été rénovée afin de mieux s'intégrer au patrimoine historique du quartier.

### **La lutte contre le dérèglement climatique en actes**

Lauréate en septembre 2015 de l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans », Dijon métropole figure parmi les territoires récompensés pour leur engagement contre la pollution de l'air. Dans le cadre de sa compétence « Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie » et plus particulièrement au titre de la lutte contre la pollution de l'air, la collectivité adhère à l'association Atmo Bourgogne-Franche-Comté. Cette association, agréée par le Ministère chargé de l'environnement, constitue à la fois un référent et un pôle d'expertise dans le domaine de l'environnement atmosphérique (air ambiant, air intérieur, gaz à effet de serre, énergie). Elle réalise des missions de surveillance de la qualité de l'air et développe des missions d'information, de conseil et d'accompagnement.

Hamid EL HASSOUNI remercie Catherine HERVIEU

### **Bibliothèque municipale – modification des horaires à compter du 01/09/2019**

Guy-Daniel LIGAN explique que la Ville de Dijon a donc choisi de modifier les horaires d'ouverture des bibliothèques à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. Guy-Daniel LIGAN insiste sur la gratuité des nombreux équipements culturels de la Ville (Bibliothèques et musées notamment). Il invite les habitants à utiliser très

largement ces équipements qui représentent une chance pour nous tous, tant par leur nombre que par la qualité de leur installation. Toutes les villes n'ont pas ce niveau d'équipement.

Hamid EL HASSOUNI précise qu'en se connectant au site internet des bibliothèques, il est possible de consulter librement de nombreuses publications (type journaux, magazines...) qui sont mises en ligne.

### **Carte culture – prolongation du dispositif pour un an**

Concernant la Carte culture, le dispositif va être prolongé pour un an pour l'année universitaire 2019-2020.

D'un prix d'achat de 5 €, elle permet aux étudiants inscrits dans un établissement post-bac de la métropole de bénéficier d'un tarif unique à 5,5 € pour la programmation en matière de spectacle vivant proposée par les 9 communes et les 28 structures culturelles partenaires du dispositif. Un second tarif à 3,5 € est proposé dans le cinéma Art et essai l'Eldorado. Parmi les partenaires figurent les têtes de réseaux sur certaines esthétiques (Salle de Musiques Actuelles – SMAC la Vapeur, Théâtre lyrique d'intérêt national l'Opéra de Dijon, Centre Dramatique National – CDN Théâtre Dijon Bourgogne, Centre de développement Chorégraphique National – CDCN Art-Danse).

### **Dijon Vu par - du 22 juin au 15 septembre au Salon Apollon**

#### **Dijon vu par Pierrick Finelle**

Nuray AKPINAR-ISTIQUAM rappelle l'exposition Dijon Vu Par qui se tient du samedi 22 juin au dimanche 15 septembre (du mardi au dimanche de 14h à 18h sauf lundi et jours fériés). Il s'agit d'une exposition intitulée Voir et voyager au cœur des rues dijonnaises de Pierrick Finelle. Photographe indépendant, né à Dijon montre la ville au travers de scènes de vie quotidienne, à travers des photographies pleines de contrastes, d'ombres et de lumières en noir et blanc.

Cette expo est visible Salon Apollon (Hôtel de Ville) et l'entrée est gratuite.

### **Kultur'Mix - 9<sup>ème</sup> édition les 6 et 7 juillet**

Hamid EL HASSOUNI annonce que, fort du succès des années précédentes, le festival *Kultur'Mix* dédié aux cultures urbaines revient pour cette 9<sup>ème</sup> édition. Les 6 et 7 juillet, au jardin de l'Arquebuse, la ville de Dijon et les partenaires du festival vont faire vibrer le public réuni pour l'occasion, avec des démonstrations et des animations autour de différentes disciplines. Graff, battle hip-hop, beatbox (présence des 2 champions de France 2018), skate, BMX, trottinette, parkour, Ninja Kids, slackline, jeux vidéo, concerts de musique alternative, rap, électro et différents stands de restauration... En plus des concerts, spectacles, performances accueillies, des animations, des ateliers et des lieux de convivialité sont proposés sur le village associatif du festival.

### **Archives - exposition « A la découverte du vignoble dijonnais » du 7/06 au 01/07**

Nuray AKPINAR-ISTIQUAM informe de l'actualité des Archives.

Exposition « A la découverte du vignoble dijonnais » du 7 juin au 1er juillet 2019, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, aux Archives de la Ville de Dijon situées 91 rue de la Liberté à Dijon. La dénomination côte dijonnaise suscite toujours quelques étonnements ; elle correspond pourtant à une réalité présente dans les archives et les ouvrages ayant trait au vignoble bourguignon. Nous vous ferons découvrir celui de Dijon grâce à des cartes, plans, affiches, photographies et autres documents d'archives. Dans le cadre des Journées Nationales de l'Archéologie, les Archives de la Ville de Dijon proposent une exposition « Un chantier de fouilles, rue de Colmar à Dijon » du 14 juin au 28 juin 2019, Du lundi au vendredi de 14h à 17h30, aux Archives contemporaines situées 17 rue de Colmar à Dijon. venez découvrir aux Archives, des objets issus des fouilles réalisées en 2019 rue de Colmar à Dijon, ainsi que des documents d'archives permettant de retracer l'évolution du quartier. Exposition réalisée en collaboration avec l'INRAP. Ouverture

exceptionnelle samedi 15 et dimanche 16 juin de 14h à 18h. Dans le cadre de patrimoines écrits en Bourgogne Franche-Comté, les Archives de la Ville de Dijon proposent une exposition « Qu'est ce qu'un parchemin » du 8 juillet au 30 septembre 2019, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, aux Archives de la Ville de Dijon situées 91 rue de la Liberté à Dijon. Le parchemin est une peau d'animal minutieusement préparée pour servir de support à l'écriture. Comment élabore-t-on un parchemin ? Qui sont les éleveurs de bétail, les parcheminiers au Moyen Age ? Vous le découvrirez grâce aux chartes, registres et partitions musicales exposés. Exposition réalisée en collaboration avec l'Université de Bourgogne Franche-Comté. 3 visites commentées sont proposées les lundis 8 juillet, 5 août et 2 septembre à 14h30.

Hamid EL HASSOUNI rappelle qu'il s'agissait de la dernière commission de quartier de cette mandature. Il donne rendez-vous aux membres pour l'Assemblée plénière qui se déroulera en mairie centrale mardi 2 juillet à 19h. Il invite les participants à partager le verre de l'amitié. Nuray AKPINAR ISTIQUAM quant à elle, remercie la Coursive pour son accueil et rappelle la proposition de visite des locaux.

**Hamid EL HASSOUNI**

**Guy-Daniel LIGAN**

Coprésident élu

Coprésident habitant